



**Demande de « Forfait Mobilités Durables »**

Décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 et arrêté du 9 mai 2020

**Document à remplir et à renvoyer avant le 31 décembre 2021 (délai de rigueur)**

**Année civile 2021**

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

Nom : ..... Prénom : .....

INSEE : 

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

Grade : ..... Discipline ou Fonction : .....

**ETABLISSEMENT D'EXERCICE :**

Etablissement(s) d'exercice 1 : .....

N° et libellé de la voie : ..... Code postal : ..... Localité : .....

Etablissement(s) d'exercice 2 : .....

N° et libellé de la voie : ..... Code postal : ..... Localité : .....

Etablissement(s) d'exercice 3 : .....

N° et libellé de la voie : ..... Code postal : ..... Localité : .....

**ADRESSE PERSONNELLE :**

N° et libellé de la voie : .....

Complément (n° Appt, boîte aux lettres, escalier, étage ou autre...) : .....

Lieu-dit (ou BP) : .....

Code postal : ..... Localité : .....

**AUTRE EMPLOYEUR PUBLIC (LE CAS ECHEANT)**

Nom de l'employeur : .....

N° et libellé de la voie : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Nombre d'heures :

Nombre de jours déclarés au titre du forfait  
auprès de cet employeur :

Je soussigné(e) ..... (nom / prénom) atteste sur l'honneur

- que j'utilise mon vélo personnel pour effectuer l'ensemble du trajet entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail.
- ou que j'effectue du co-voiturage entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail
- ou que je suis passager d'un véhicule en co-voiturage pour effectuer le trajet entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail.

| Mois           | Trajet domicile-travail |  |
|----------------|-------------------------|--|
|                | Nombre de jours         | Nombre d'heures ou quotités de travail |
|                |                         |  |
|                |                         |  |
|                |                         |  |
|                |                         |  |
|                |                         |  |
|                |                         |  |
|                |                         |  |
|                |                         |  |
|                |                         |  |
|                |                         |  |
|                |                         |  |
| <b>Total :</b> |                         |  |

Je déclare que :

- j'ai utilisé mon vélo personnel ou ai pratiqué le covoiturage en tant que passager ou conducteur pour effectuer les déplacements domicile-travail au moins 100 jours entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021.
- je ne bénéficie pas d'un véhicule de fonction;
- je ne suis pas logé(e) par l'administration à proximité immédiate de mon lieu de travail ;
- je ne bénéficie à aucun titre de la prise en charge des frais de transports entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail pour la période pour laquelle je demande le forfait mobilité durable ;
- je ne bénéficie pas des dispositions du décret n° 83-588 du 1er juillet 1983 et ne suis pas atteint d'un handicap dont l'importance empêche l'utilisation des transports en commun.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande et m'engage à signaler immédiatement toute modification qui pourrait intervenir concernant ma résidence habituelle, mon lieu de travail ou les moyens de transport utilisés.

Je m'engage à fournir tout justificatif réclamé par l'administration à tout moment de l'année.

L'administration se réserve le droit de vérifier cette déclaration avec :

- le contrôle des factures d'achat, d'assurance ou d'entretien pour un vélo,
- le contrôle des relevés de facture (si passager) ou de paiement (si conducteur) provenant d'une plateforme de covoiturage ou l'attestation de la personne conduisant / transportée

Fait à : ..... le : .....

**Signature de l'agent**

**Visa du supérieur hiérarchique (vu et transmis) :**

Toute demande incomplète, comportant des inexactitudes ou des déclarations erronées, sera rejetée. Si le versement du forfait mobilité durable a été accordé sur le fondement d'une fausse déclaration, le service gestionnaire procèdera à la répétition des sommes indûment versées. Nous vous rappelons que vous disposez, conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant, d'opposition et de limitation du traitement de ces données, ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez l'exercer en vous adressant à votre service gestionnaire.